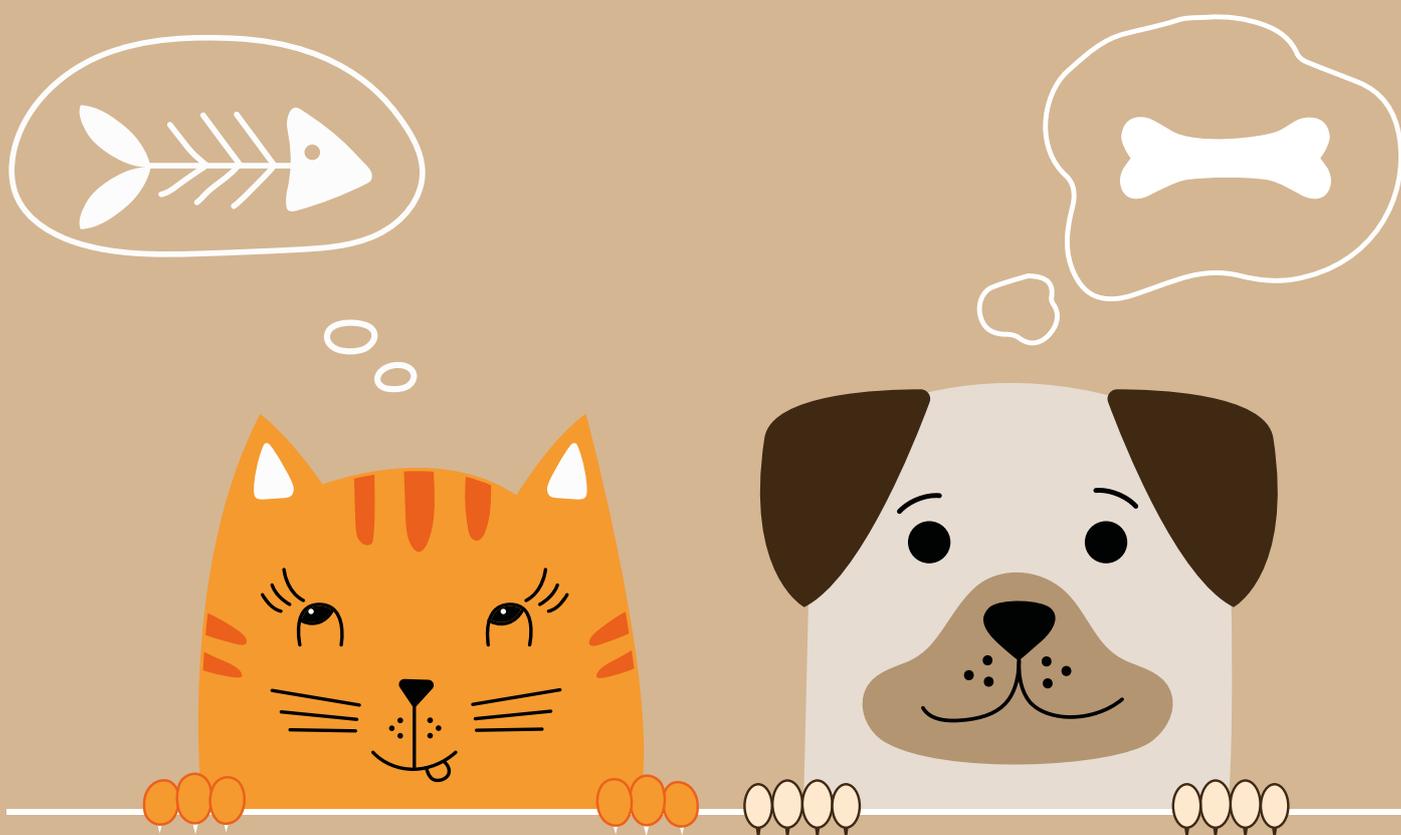


# *le Guide de l'animal citadin*



*Le guide des bonnes pratiques*

# Édito

*« On n'a pas deux cœurs, un pour les animaux et un pour les humains. On a un cœur ou on n'en a pas. »*

*©Alphonse de Lamartine*

Les animaux font partie de notre vie.

Le chien ou le chat, fidèles compagnons, l'oiseau qui nous réjouit de son chant ou encore l'insecte pollinisateur, participent avec nous à l'espace urbain.

Puteaux œuvre avec vigilance pour une cohabitation harmonieuse entre les Putéoliens et nos amis les bêtes à travers des campagnes éducatives et de civisme, par une gestion écologique des espaces verts favorisant la vie sauvage et par le soutien aux associations sur le terrain.

Ce guide s'adresse à tous. Que vous soyez propriétaires ou non d'animaux, vous y trouverez des informations utiles, des réponses à vos questions, un rappel des comportements responsables et les règles du bien-vivre ensemble.

Nous avons tous à cœur le bien-être de nos animaux de compagnie, la préservation de la biodiversité et la lutte contre les désagréments.

Parce que la question du bien-vivre ensemble ne se limite pas qu'aux seuls êtres humains, c'est avec la participation de chacun que nous mènerons à bien cet objectif pour une ville plus belle, plus agréable à vivre et plus durable.

Très cordialement,

**La rédaction**



Directeur du service Communication : **Alexandre Nedjar**  
Directeur Adjoint du service Communication : **Sophie Maloiseaux**  
En collaboration avec le service Voirie : Espaces publics : **Xavier Violet**  
Service Communal d'hygiène de santé et de sécurité : **Julien Mandy**  
Graphiste : **Jean-Luc Manenti**

*Pour le bien-être animal*  
*Puteaux s'engage*

# Sommaire

Introduction .....	page 7
1 - Les animaux ont un statut juridique .....	page 9
2 - Les animaux domestiques .....	page 13
Les chiens .....	page 15
Les chats .....	page 26
3 - Les nouveaux animaux de compagnie .....	page 33
4 - Le Naturoscope .....	page 37
Sensibiliser à la richesse du milieu .....	page 38
Les oiseaux de Puteaux .....	page 40
Les nichoirs et mangeoires .....	page 42
Les hôtels à insectes .....	page 43
Les poissons de la Seine .....	page 44
5 - La brigade cynophile .....	page 47
Les animaux au service de la sécurité .....	page 48
6 - Le allié du jardin .....	page 51
Le lombric, ami du jardin .....	page 52
Les coccinelles .....	page 53
7 - Les animaux indésirables .....	page 55
Les rongeurs .....	page 56
Les pigeons .....	page 58
Les cafards et les blattes .....	page 60
Les frelons asiatiques .....	page 62
Les moustiques tigres .....	page 62
La chenille processionnaire .....	page 64
8 - L'abeille, reine pollinisatrice .....	page 67
9 - Questions / réponses .....	page 70
10 - Contacts utiles .....	page 72
11 - Applications utiles .....	page 74

# Introduction



Vous avez déjà un animal ou vous souhaitez en accueillir un, sachez que ce n'est pas une décision à prendre à la légère. Avec une espérance de vie moyenne de 13 ans pour les chiens et de 15 ans pour les chats, toute adoption doit être un acte réfléchi et engageant. L'animal n'est ni un jouet ni un objet et, en tant qu'être vivant et sensible, il a des besoins spécifiques. Vous devrez tout au long de sa vie assurer les soins nécessaires à son existence et à son bien-être : alimentation, identification, soins vétérinaires, sorties, éducation, etc. Une fois cette décision prise alors, en tant que citoyen, vous devez être conscient des responsabilités qui seront les vôtres. Vous aimez les chiens, les chats. Ce n'est pas forcément le cas de vos voisins. Civisme et respect d'autrui permettront une cohabitation harmonieuse au sein de la cité.

**Le saviez-vous ?** Depuis le 16 février 2015, les animaux sont officiellement considérés par le Code civil comme des êtres vivants doués de sensibilité.

# 1 Les animaux ont un statut juridique



## 1 Les animaux ont un statut juridique

L'accueil d'un animal de compagnie dans le foyer est un engagement sur une longue période et représente un coût financier important, que les propriétaires ne doivent pas prendre à la légère.

La réglementation a profondément évolué ces dernières années, avec une prise de conscience croissante de devoir éviter toute souffrance « inutile » aux animaux et de chercher à leur offrir des conditions de vie optimales.

### LE TATOUAGE D'IDENTIFICATION :

une nécessité absolue pour vous, une protection pour lui

**Pour vous :** identifier votre animal de compagnie est obligatoire depuis 1999 pour les chiens âgés de plus de 4 mois et depuis 2012 pour les chats âgés de plus de 7 mois, ainsi que pour les chats et chiens changeant de propriétaires. L'identification se fait au choix par tatouage ou par pose d'une puce électronique. Elle correspond à l'attribution d'un numéro unique pour votre animal et permet de l'enregistrer avec vos coordonnées dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques (L'ICAD) [www.i-cad.fr](http://www.i-cad.fr).

**Pour votre animal :** l'identification vise à le protéger : en cas de perte ou de fugue, si celui-ci n'est pas identifié et si on ne peut remonter jusqu'à vous, votre animal sera considéré comme divaguant et placé en fourrière. Passé le délai réglementaire de 8 jours ouvrés, il sera cédé à un refuge en vue d'une adoption ou euthanasié si aucune autre solution n'est possible. En revanche, un chien ou un chat identifié a toutes les chances d'être retrouvé et restitué rapidement à son propriétaire. N'oubliez pas d'informer le Fichier National d'identification lors de tout changement (nouveau propriétaire, changement d'adresse ou de numéro de téléphone).

### Le saviez-vous ?

#### La Convention européenne pour la protection des animaux de compagnie

Cette convention du 13 novembre 1987 pose le principe de la conduite responsable du propriétaire d'un animal de compagnie : il doit le respecter, veiller à son confort, à sa santé et à la satisfaction de tous ses besoins. Elle n'encourage pas la détention d'animaux sauvages, veille à la bonne tenue du commerce et de l'élevage des animaux de compagnie. Elle interdit notamment les mutilations de toutes sortes destinées à modifier l'apparence physique d'un animal à des fins non curatives.



### Que dit la législation nationale ?

#### - Le Code pénal

Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves, ou de nature sexuelle, ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende (article 521-1 du code pénal).

#### - Le Code rural

Tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce (article 214-1 du code rural).

#### - Le Code civil : 2 dispositions phares

##### Article 515-14 du code civil

Les animaux sont officiellement considérés comme des êtres vivants doués de sensibilité depuis le 16 février 2015.

##### Article 1385 du code civil

Le propriétaire d'un animal est responsable du dommage que l'animal a causé soit que l'animal fût sous sa garde soit qu'il fût égaré ou échappé.

**Il est donc recommandé de prendre une assurance responsabilité civile pour votre animal.** Celle-ci peut couvrir une partie des frais lors d'un accident ou de dégâts matériels et peut parfois prendre en charge certains actes chirurgicaux. Notez que l'assurance responsabilité est obligatoire pour les chiens d'attaque, de garde et de défense.

#### - Le Code de la santé Publique

Il punit d'une contravention de 3<sup>e</sup> classe (de 150 à 450 €) le fait d'être à l'origine de bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

Les aboiements intempestifs peuvent constituer une véritable nuisance pour le voisinage. Les propriétaires de chiens sont donc tenus de prendre toutes les mesures pour préserver la tranquillité de leur environnement proche. Ils représentent 35% des nuisances sonores et sont responsables du tiers des abandons de chiens. **Le jurisprudence reconnaît que les aboiements peuvent être qualifiés de troubles anormaux de voisinage.**

### Que dit l'arrêté municipal de Puteaux ?

L'arrêté municipal n° 2010-9727 du 11 février 2010 réglementant les conditions de détention et de circulation des chiens sur le territoire de la commune.

Il précise que les chiens doivent être tenus en laisse sur tout le territoire de la commune ; que le port de la muselière est obligatoire pour les chiens de catégories 1 et 2 sur le domaine public ; que toutes les déjections doivent être ramassées ; dans le cas contraire, les infractions constatées seront poursuivies.



# 2 Les animaux domestiques



## 2 Les animaux domestiques

Le renard s'adresse au Petit Prince :

« *Tu es responsable pour toujours  
de ce que tu as apprivoisé* »

Antoine de Saint-Exupéry

Il existe plusieurs façons d'acquérir un chien ou un chat : chez les éleveurs, en animalerie, lors d'expositions, de foires ou encore en refuge. L'adoption dans un refuge est à privilégier si vous souhaitez faire une adoption éthique. Les animaux issus de ces structures ont tous été abandonnés et auront plus que tout besoin d'affection.

Chaque année, plus de 100 000 chiens et chats sont abandonnés en France. Avant d'envisager l'acquisition d'un animal, vous devez donc vous poser certaines questions, le choix de la race devant se faire de manière raisonnée.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, tout vendeur de chiot ou de chaton qui publie une annonce en ligne, doit être inscrit au registre du commerce et disposer d'un numéro Siren (Système d'identification du répertoire des entreprises) auprès de la Chambre d'agriculture. La vente de particulier à particulier est interdite. Choisissez un animal non pas pour son esthétique ni en fonction de la mode. Choisissez un animal susceptible de convenir à votre mode de vie pour les 15 à 20 ans qui viennent.

### Élevage et vente de chats et chiens : les nouvelles obligations

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les règles du commerce de chiens et de chats sont renforcées pour garantir leur santé, leur bien-être et assurer une traçabilité dans la filière. La réglementation définit comme éleveur toute personne vendant au moins un animal issu d'une femelle reproductrice et seuls les éleveurs et les établissements de vente (animaleries,...) peuvent vendre chiens et chats.

**Vendeurs** : vous devez obligatoirement mentionner sur toute annonce de vente de chiens ou de chats le numéro de SIREN, l'âge de l'animal, le numéro d'identification ou celui de sa mère, l'inscription ou non à un livre généalogique et le nombre d'animaux de la portée.

#### Sanctions possibles :

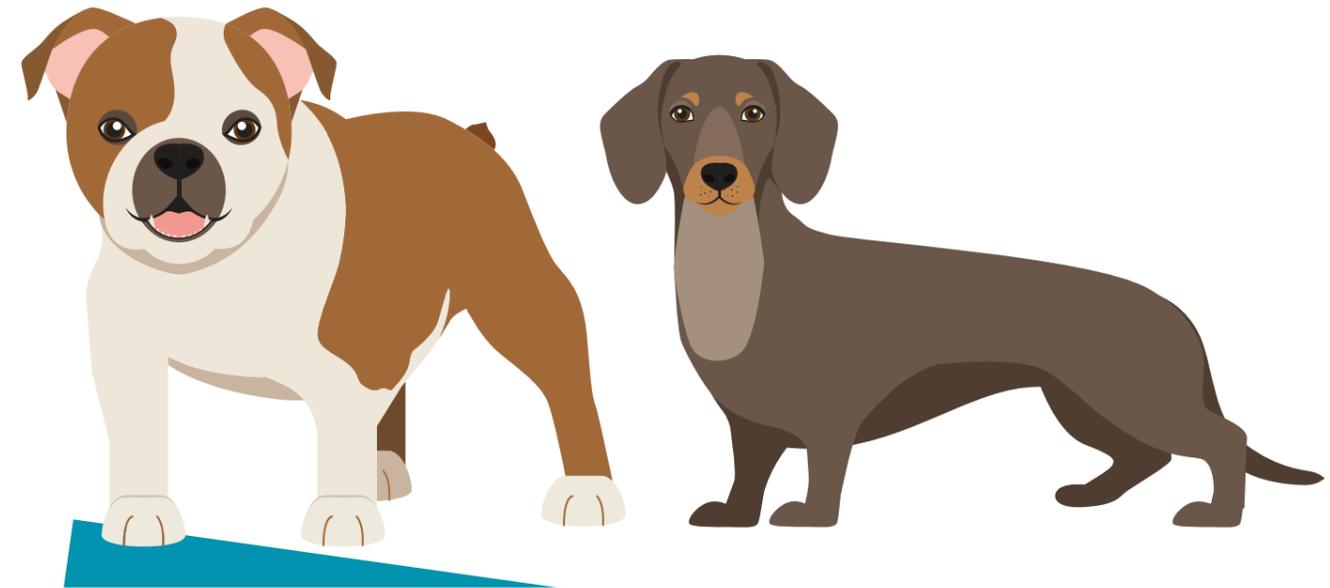
**7 500 euros** d'amende en cas de non immatriculation avec un numéro de SIREN et **750 euros** en cas de non-respect des mentions obligatoires sur les annonces.

## Les animaux domestiques

### 2 Les chiens

#### UN COMPAGNON FIDÈLE

Le propriétaire a des obligations et des devoirs envers son animal. Il convient de s'en occuper quotidiennement, d'en assumer les responsabilités qui en découlent et de penser à lui lors des projets de vacances : soins, maîtrise du comportement, identification, assurance, respect de l'environnement et règlements urbains.



#### FORMALITÉS ET PREMIERS SOINS

##### L'identification pour me retrouver

Pour les chiens de plus de 4 mois, elle est obligatoire depuis 1999 : par tatouage ou par pose d'une puce électronique, cet acte est réalisé par un vétérinaire ou un tatoueur agréé. L'identification permet d'inscrire votre chien au Fichier national d'identification des carnivores domestiques (i-CAD) : en cas de perte ou de fugue il sera plus facile de le retrouver. En revanche, si le chien n'est pas identifié, il sera considéré comme errant et placé en fourrière. Il est également recommandé de mettre une médaille ou un collier à votre chien, précisant vos nom, adresse et numéro de téléphone (n'oubliez pas de mettre à jour vos données en cas de changement !).

En ville, l'éducation de votre chien est essentielle : adopter un chien c'est l'éduquer. S'il ne respecte pas certaines règles, un chien peut vite devenir dangereux.

### L'ÉDUCATION COMMENCE TOUT PETIT

Le chien ne naît pas en connaissant toutes les règles de vie en compagnie de l'homme. En milieu urbain tout particulièrement, il est important d'enseigner à votre animal les règles de bonne conduite qui lui permettront de trouver sa place en ville. Vous éviterez ainsi qu'il se mette en danger, menace ou importune quiconque. Bien éduqué, un chien est accepté par tous.

Certains signes comme les aboiements intempestifs, la destruction d'objet, la malpropreté sont la plupart du temps la manifestation d'un mal être du chien. Parlez-en à votre vétérinaire ou à un éducateur canin.

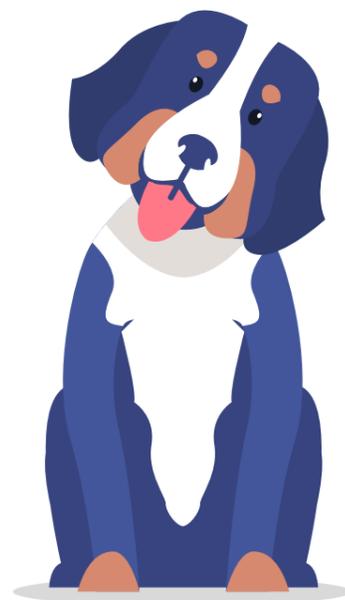
Rien ne vaut le renforcement positif lorsque votre chien répond à vos attentes. Offrez lui une récompense lorsqu'il exécute ce que vous lui avez enseigné afin qu'il associe son geste à votre satisfaction. Une caresse, un mot gentil ou une friandise sont des récompenses qu'il appréciera et qu'il tentera d'obtenir de nouveau en répondant à vos attentes.

**L'OBÉISSANCE** : votre chien doit savoir qui est le maître sinon c'est lui qui deviendra le « chef de meute ».

**LA SOLITUDE** : votre chien doit savoir rester seul chez vous sans hurler, sans abîmer d'objets ou meubles de la maison.

Le chien est le seul animal qui s'épanouit dans l'éducation, pensez-y ! Un chien bien élevé est un chien apprécié.

N'hésitez pas à faire appel aux associations, clubs canins ou vétérinaires qui sont spécialisés dans le comportement et l'éducation canine : ils vous apporteront des conseils et méthodes pour vous apprendre à éduquer votre chien.



### HYGIENE ET SANTE

#### • Vaccinations

Bien que non-obligatoire aujourd'hui (depuis que la France a été déclarée officiellement indemne de la rage en 2001), la vaccination est fortement recommandée. Le vétérinaire vous conseillera sur le protocole de vaccination le mieux adapté contre les maladies du chien potentiellement mortelles.

#### • Stérilisation

Chez le chien, pratiquée par un vétérinaire, la castration réduit ou supprime certaines formes d'agressivité sans pour autant pénaliser l'aptitude à la garde ou les performances sportives de l'animal.

### LES SOINS, GAGE D'UN COMPORTEMENT SOCIABLE

Un chien en bonne santé est une garantie d'avoir un animal sociable. En prenant un chien, vous vous engagez à le nourrir, le sortir, le vacciner, le vermifuger, le soigner en cas de maladie...

Une visite régulière chez le vétérinaire, le suivi des vaccinations et principalement celles contre les maladies infectieuses virales préserveront votre chien et vous-même.



Rendre la ville plus agréable, passe par des actes de civisme responsables de la part de tous les propriétaires de chien : des gestes simples pour une ville propre.

### LA PROPRETÉ, ÇA S'APPREND

Les déjections canines posent de véritables problèmes de santé publique, de propreté urbaine et de sécurité. Elles représentent aussi une charge financière importante pour notre ville, et donc un coût pour chacun d'entre nous.

Six agents sillonnent la ville à pied et à moto pour assurer la collecte des déjections canines sur la voie publique.

Pour faciliter la vie de ses habitants, Puteaux met à disposition sur toute la commune des sacs à déjections. Il existe 130 kioscs disséminés sur l'espace public. Un geste simple pour effacer toute trace du passage de votre animal.

Il est de la responsabilité de chacun de ramasser les déjections de son chien. Les déjections et les sacs ne doivent pas être jetés dans les caniveaux. Des poubelles et des dévidoirs sont installés pour cela.

En l'absence de distributeurs de sacs sur votre itinéraire de promenade, munissez-vous d'un sachet pour recueillir les déjections de votre animal. Une déjection non ramassée peut faire encourir à son propriétaire une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros, 1500 euros en cas de récidive (article R633-6 du code pénal).



Le dispositif «Kioscan»

### Respectons ensemble les espaces verts

Pour le respect de tous et pour le bonheur des tout-petits, ne laissez pas pénétrer les chiens dans les parterres, les massifs de fleurs, les terrains de jeux et les bassins et fontaines de la Ville.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville dispose de 130 Kioscans  
1 400 000 sacs sont déposés par an dans ces distributeurs.  
Les Kioscans sont rechargés en sacs une fois par semaine.

### Ce que fait la ville pour favoriser l'intégration de l'animal.

Parce que Puteaux aime les chiens, elle œuvre chaque jour pour participer à leur bien-être en proposant :

- Des canisettes. Ces sont des espaces sanitaires, clos et régulièrement nettoyés par les Services municipaux
- 2 caniparcs : l'un sur l'Île de Puteaux, l'autre place des Marées.
- Dans ces espaces clôturés de détente, les chiens peuvent s'ébrouer joyeusement, se socialiser avec d'autres congénères, courir sans laisse et en toute liberté ou profiter de parcours d'obstacles et d'agres mis à leur disposition.
- «Le bulles dogs» de Puteaux, une station de lavage pour les chiens située à proximité du caniparc de la place des Marées.

### LES 2 CANIPARCS DE PUTEAUX



Caniparc de l'Île de Puteaux



Caniparc de la place des Marées



Le bulles dogs de Puteaux

### LES CHIENS D'ASSISTANCE ET CHIENS GUIDES

Ce que dit la loi: l'accès des lieux ouverts au public est autorisé aux chiens accompagnant les personnes titulaires de la carte d'invalidité (loi 87-88 du 30 juillet 1987).



Les chiens guides sont autorisés à accompagner leur maître dans les magasins d'alimentation (article L125A – code de l'hygiène et de l'alimentation), dans les centres hospitaliers, les structures d'accueil et les salles d'attente (circulaire n°40 du 16 juillet 1984 du ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale).

L'obligation de ramassage des déjections canines ne s'applique pas aux chiens d'assistance aux personnes handicapées.



Parce que votre animal ne peut pas demander son chemin.

Identifiez-le !

### CHIEN PERDU, CHIEN TROUVÉ

Si votre chien s'est enfui et qu'il est identifié (tatouage, puce électronique), rendez-vous sur le site du ministère de l'Agriculture i-CAD, rubrique J'ai perdu mon animal et suivez les instructions ([www.i-cad.fr](http://www.i-cad.fr)).

Si la fourrière l'a capturé, vous devrez régler les frais de capture ainsi que ceux d'hébergement pour récupérer votre chien.

Si vous trouvez un chien, rendez-vous sur le site du ministère de l'Agriculture i-CAD ([www.i-cad.fr](http://www.i-cad.fr)) rubrique J'ai trouvé un animal et suivez les instructions.

### CONSEILS POUR RETROUVER SON ANIMAL DE COMPAGNIE

1. Contactez la police municipale, la police nationale, les pompiers et la fourrière afin de vérifier la prise en charge ou non de votre animal.
2. Téléphonnez aux refuges et aux associations de protection animale près de chez vous. La SPA a également mis en place un numéro d'assistance gratuit face à la recrudescence d'animaux perdus ou abandonnés en période estivale (0 800 300 400).
3. Informez les vétérinaires proches de chez vous, le facteur et déposez dans les magasins de votre quartier des affiches signalant la disparition de votre animal.
4. des sites de petites annonces d'animaux perdus sont très actifs sur internet ([www.petalert.fr](http://www.petalert.fr) et [www.chien-perdu.org](http://www.chien-perdu.org) sont parmi les plus connus).

### EN PÉRIODE DE CANICULE, REDOUBLEZ DE VIGILANCE !

Ne laissez jamais votre chien dans une voiture, même à l'ombre (le soleil tourne!). En quelques minutes, la température dans l'habitacle peut dépasser les 40 degrés et être fatale pour votre compagnon. Malgré les précautions, l'animal peut subir un coup de chaleur, c'est l'urgence la plus grave. Les premiers symptômes : augmentation de la température corporelle, halètement marqué, hypersalivation.

**TRAITEMENT À FAIRE EN URGENCE :** mettre le chien dans un endroit frais à l'ombre, le mouiller avec de l'eau fraîche mais pas glacée et l'amener rapidement chez le vétérinaire. Le fait de laisser un chien dans une voiture sans aération est considéré comme une infraction de mauvais traitements envers un animal domestique. Elle est prévue par l'article R. 654-1 du Code pénal et est punie d'une peine d'amende de 750 euros.

### Bien protéger son animal

- DE L'EAU ET DE L'AIR POUR RAFFRAÎCHIR SON CHIEN** (Illustration of a dog drinking water from a bowl).
- NE LE LAISSEZ PAS ENFERMÉ DANS LA VOITURE** (Illustration of a dog sitting in a car).
- ATTENTION À L'HYDROCUTION SI VOTRE CHIEN SE BAIGNE** (Illustration of a dog swimming in a pond).
- PROMENADES MATINALES POUR NE PAS LUI BRÛLER LES COUSSINETS** (Illustration of a dog walking on a hot surface).
- PROMENADES DANS LES PARCS CANINS** (Illustration of a dog in a park).
- SUR L'ÎLE DE PUTEAUX  
• À DEUX PAS DE LA PLACE DES MARÉES DERRIÈRE L'ENTRÉE DU PARKING SOUTERRAIN** (Illustration of a dog in a park area).

Vous apercevez un chien dans une voiture au soleil ? Appelez immédiatement la police nationale (17) ou les pompiers (18).

### LES CHIENS DITS DANGEREUX, CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les chiens dits dangereux sont classés en deux catégories : la catégorie 1 qui désigne les chiens d'attaque et la catégorie 2 pour les chiens de garde et de défense.

L'acquisition de chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie est interdite.

L'acquisition de chiens de 2<sup>e</sup> catégorie est interdite pour certaines personnes (mineurs, majeurs sous tutelle (sauf autorisation du juge), personnes condamnées pour crime ou délit et inscrites au bulletin n° 2, personnes auxquelles le Maire a déjà retiré la garde d'un chien).

Avant toute future acquisition, le futur propriétaire du chien doit suivre une formation pour obtenir une attestation d'aptitude, indispensable pour demander un permis de détention.

Une fois acquis, le chien doit subir une évaluation comportementale (niveau de dangerosité) réalisée par un vétérinaire. Les conclusions du vétérinaire seront communiquées à la Mairie.

Le propriétaire doit faire une demande de permis de détention à la Mairie. Cette demande se fait par le biais d'un formulaire, disponible sur le site officiel de l'administration française ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)).

À l'extérieur, les chiens de catégories 1 et 2 doivent obligatoirement être tenus en laisse et porter une muselière.



### LES MORSURES : autant les éviter !

N'importe quel chien peut mordre. Il reste un animal et de nombreuses situations peuvent brutalement déclencher son agressivité (peur, bruit...).

**Il est déconseillé de laisser un enfant seul en présence d'un chien, même celui de la famille.**

Il convient toujours de rester vigilant avec un chien inconnu.

Il ne faut jamais caresser un chien quand il mange, quand il dort, quand il est attaché, quand il est derrière une clôture, quand il est avec ses petits, quand il est nerveux, agressif, dans une voiture ou errant.

En cas de morsure par un chien, quelle que soit sa race, il faut faire une déclaration à la Mairie.

### CATÉGORIE 1, les chiens d'attaque :

L'acquisition, le don ou la vente de chiens de catégorie 1 sont interdits. Ces chiens sont le fruit de croisements et ils ne sont pas reconnus dans le Livre des origines françaises des différentes races de chiens (LOF), livre généalogique reconnu par le Ministère de l'agriculture. La stérilisation est obligatoire pour les chiens de catégorie 1 (article 211.15 du code rural). Leurs caractéristiques morphologiques peuvent être assimilées aux races suivantes :

- Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier (chiens dits pitbulls)
- Mastiff (chiens dits boerbulls)
- Tosa

**Les accès aux lieux publics, aux locaux ouverts au public et aux transports en communs leurs sont interdits, y compris le stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs. Le seul accès possible est la voie publique, avec muselière et laisse.**

### CATÉGORIE 2, les chiens de garde et de défense :

Ces chiens sont reconnus par le LOF. Il s'agit des races :

- Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier
- Rottweiler
- Tosa

et assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler, sans être inscrit au LOF.

**Les accès aux lieux publics, aux locaux ouverts au public, aux transports en communs ainsi que le stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs leurs sont autorisés avec laisse et muselière.**



# 5 règles d'or

1

Je tiens mon animal en laisse

2

Je ramasse les déjections de mon animal

3

Je n'amène pas mon animal dans des endroits où ils sont interdits et je ne l'impose pas là dans les établissements où ils ne sont pas désirés

4

je n'importune pas mes voisins avec les aboiements de mon animal

5

je prends le temps pour mieux comprendre mon animal et pour mieux l'éduquer

Premier animal de compagnie par excellence, le chat trouve sa place dans les appartements, les jardins ou sur les toits. N'oubliez pas de le faire vacciner, stériliser, identifier et... de le câliner !

D'un caractère plus indépendant et plus solitaire que le chien, il partage avec ses propriétaires une tendre complicité. Tout comme pour le chien, sachez que le chat demande du temps et des soins au quotidien durant les 15 ans en moyenne de sa vie.

Votre animal doit être immunisé contre les maladies infectieuses virales par vaccination. Pour son bien-être et sa santé, il est important d'amener au moins une fois par an votre chat chez le vétérinaire afin de lui faire un examen physique complet et les rappels de ses vaccins, le cas échéant. Par ailleurs, il est également préconisé de lui administrer régulièrement vermifuge et antiparasitaire pour le protéger des puces, tiques et autres vers.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les interventions chirurgicales destinées à modifier l'apparence d'un animal de compagnie ou à d'autres fins non curatives sont interdites et en particulier la coupe des oreilles, la section des cordes vocales, l'ablation des griffes et des dents. (Décret n° 2004-416 du 11 mai 2004 portant publication de la convention européenne pour la protection des animaux de compagnie).



### L'IDENTIFICATION POUR LE RETROUVER

Elle est obligatoire depuis 2012 : par tatouage ou par pose d'une puce électronique, cet acte est réalisé par un vétérinaire. L'identification permet d'inscrire votre chat au Fichier national d'identification des carnivores domestiques (i-CAD) : en cas de perte ou de fugue il sera plus facile de le retrouver. En revanche, si le chat n'est pas identifié, il sera considéré comme errant et placé en fourrière.

Il est également recommandé de mettre une médaille ou un collier à votre chat, précisant vos nom, adresse et numéro de téléphone (n'oubliez pas de mettre à jour vos données en cas de changement !).

### LES SOINS AU QUOTIDIEN

Outre les soins au quotidien que vous devrez procurer à votre chat pour contribuer à son bien-être (brossage, nettoyage) et qui renforceront les liens qui vous unissent, les vaccinations dès le plus jeune âge (7-8 mois) sont nécessaires et restent la meilleure protection contre les maladies infectieuses.

Traiter son chat contre les vers (parasites internes) est indispensable. Un chat contaminé par les vers ne se remarque pas forcément. Cela peut être dangereux aussi bien pour sa santé, que pour celle de son entourage.

- **Alimentation**

Le chat est un grignoteur par nature. Il peut manger 10 à 15 fois par jour ; il est donc conseillé de lui laisser de la nourriture et de l'eau à disposition, le chat se régulant très bien seul.

- **Litière**

Avec un odorat beaucoup plus développé que celui de l'homme, le chat est très exigeant en matière de propreté. Il est important que son bac à litière soit propre. Aussi est-il nécessaire d'enlever régulièrement les déjections et de renouveler la litière. Sachez également qu'une litière sale peut favoriser le développement de germes à l'origine d'une maladie transmissible à l'homme, la toxoplasmose, particulièrement dangereuse pour les femmes enceintes et les personnes immunodéprimées.

Suivez les conseils de votre vétérinaire qui réalisera les vaccinations et les rappels nécessaires.



**LA STÉRILISATION, POUR LE BIEN-ÊTRE DE VOTRE ANIMAL ET POUR L'ENVIRONNEMENT**

Elle permet avant tout de supprimer définitivement la reproduction, donc d'empêcher la naissance d'animaux non désirés, évitant ainsi de très nombreux abandons et euthanasies. Elle présente également de nombreux avantages pour la santé et le comportement de votre animal. Elle prévient, notamment, plusieurs problèmes de santé (tumeurs mammaires, infections), supprime les manifestations de chaleurs et réduit le marquage urinaire chez le chat ou les bagarres.

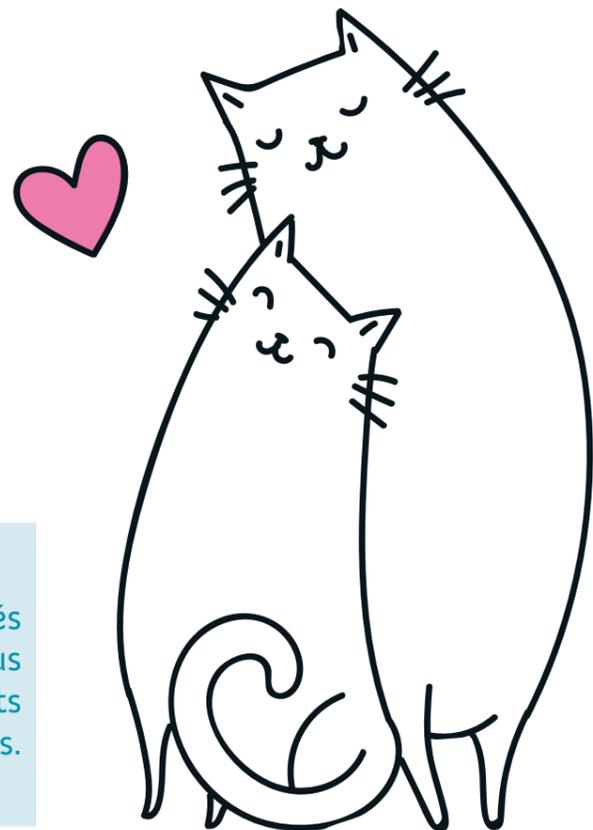
Qu'est-ce que la stérilisation ? Il s'agit d'un acte chirurgical pratiqué sous anesthésie générale par un médecin vétérinaire qui consiste en l'ablation des ovaires chez la chatte, et en l'ablation des testicules chez le chat.

Un animal stérilisé reste un formidable compagnon. Il n'est pas frustré et la vie de son propriétaire est grandement facilitée lors des promenades ou lors de la cohabitation de plusieurs animaux.

**Il est conseillé de faire pratiquer cette intervention dès les six mois des chatons, avant qu'ils ne se reproduisent.**

La stérilisation évite la prolifération des animaux. Leur reproduction incontrôlée est la première cause de la surpopulation des chats errants, des abandons dans les refuges, mais aussi de nuisances pour l'environnement et la faune sauvage.

Un couple de chats non stérilisés peut engendrer potentiellement 20 000 chats en 4 ans (gestation de 32 à 65 jours)



**LE SAVIEZ-VOUS ?**

L'espérance de vie des chats castrés est de 15 ans, celles des matous entiers, exposés aux risques induits par leur «vadrouille» est de 6 à 10 ans.



**PREMIÈRE ANNÉE**  
3 portées - 12 chatons



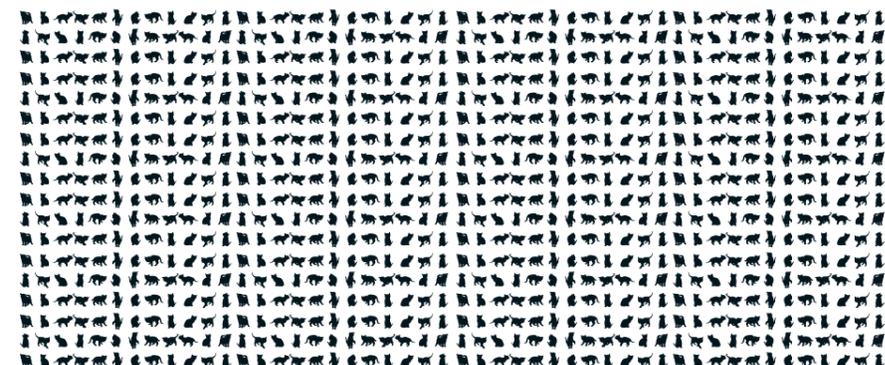
**DEUXIÈME ANNÉE**  
Possibilité - 144 chats



**TROISIÈME ANNÉE**  
Possibilité - 1728 chats



**QUATRIÈME ANNÉE**  
Possibilité - 20 736 chats



### LE COMPORTEMENT D'UN CHAT

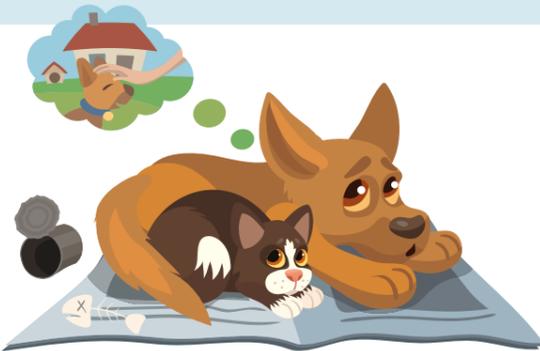
La relation qui s'établit entre le chat et son propriétaire n'est pas hiérarchique. Il aura donc besoin de se sentir en confiance pour adopter les comportements qu'on attend de lui. Sa vie est réglée par une succession de différents comportements (alimentation, toilettage, sommeil, jeu...) qui ont tous lieu dans des territoires spécifiques parfaitement délimités.

Le chat aime se reposer dans un cadre chaud et douillet et aime être en hauteur.

Les moustaches des chats, appelées « vibrisses », sont indispensables au chat. Il les utilise pour cerner son environnement, ses déplacements, son alimentation et pour ses activités (chasse, jeu...). Il ne faut donc pas les couper et encore moins les arracher.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le ronronnement du chat émet des fréquences basses, entre 20 et 50 hertz, qui seraient apaisantes pour nous autant que pour lui.



### OÙ LES ADOPTER ?

De nombreux animaux se trouvent dans les refuges animaliers et dans les associations de protection des animaux ou auprès des éleveurs et des animaleries.

### LA DERNIÈRE DEMEURE DE VOS ANIMAUX

Si vous trouvez un animal mort sur la voie publique contactez immédiatement la Police Municipale qui interviendra.

S'il s'agit de votre animal, sachez qu'il est interdit de déposer un cadavre d'animal dans les ordures ménagères, les cours d'eau, les bois, les parcs et jardins sous peine d'une amende de 150 € (règlement sanitaire départemental).

Vous pouvez l'enterrer dans votre jardin si sa tombe se trouve à plus de 35 mètres d'une habitation ou d'un point d'eau.

Sachez qu'il existe des cimetières animaliers : le plus proche de Puteaux se trouve à Asnières.

Pour le faire incinérer, rapprochez-vous de votre vétérinaire qui récupérera la dépouille.

### L'ASSOCIATION «CHATS LIBRES DE PUTEAUX»

Depuis 1987, l'association des Chats Libres de Puteaux, présidée par Annette Lyoubi depuis 2011, recueille les chats errants ou abandonnés de la ville.

Une fois recueillis, les chats sont stérilisés et tatoués, puis certains d'entre eux sont relâchés ou gardés dans le refuge en attendant d'être adoptés. L'association a bénéficié de la mise à disposition d'un terrain par la ville mais aussi de la construction de chalets raccordés à l'eau courante et chauffés l'hiver. À l'heure actuelle, 23 chats y sont accueillis, certains depuis leur naissance. 5 bénévoles s'y relaient 365 jours par an et veillent à leur alimentation, leur santé et leur équilibre affectif.

Rappelons qu'une chatte peut avoir 4 portées de 5 chatons par an : la stérilisation des mâles comme des femelles, à partir de 6 mois, est un acte médical essentiel à faire pratiquer par votre vétérinaire.

Saluons également le travail personnel et bénévole de Fabrice Loquet, agent de la Ville, qui s'occupe depuis 4 ans des chats errants qu'il trouve, les confie à un vétérinaire pour les faire stériliser avec l'aide de l'association Chats libres et les propose à l'adoption.



Association des Chats libres de Puteaux

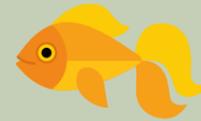
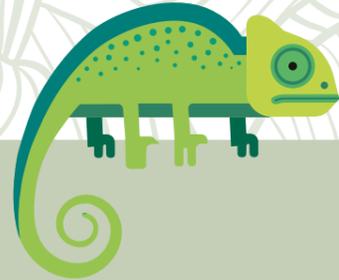
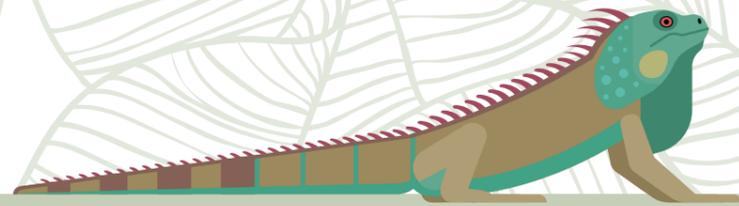


### CHATS LIBRES, CHATS ERRANTS, QUELLE DIFFÉRENCE ?

Les chats libres sont sans maîtres et ont « acquis » leur liberté en échange de leur stérilisation.

La municipalité, en collaboration avec les associations de protection féline, contribue à stabiliser la population des chats errants dans la ville en les rendant libres et en leur venant en aide (soins, nourriture et adoption).

Les chats en liberté jouent un rôle avantageux dans le paysage urbain. En tant que prédateurs, ils régulent notamment le nombre de rongeurs sauvages en ville.



3

Les nouveaux  
animaux de  
compagnie



### 3 Les nouveaux animaux de compagnie (NAC)

#### QUI SONT-ILS ?

L'acronyme NAC (nouveaux animaux de compagnie) désigne les animaux de compagnie non conventionnels et regroupe des animaux domestiques comme le lapin, le cochon d'Inde, la souris, le furet, certaines espèces d'oiseaux et de poissons d'aquarium, mais aussi des espèces non domestiques, comme les reptiles, les arachnides, les amphibiens, les singes, les fauves, etc.

**Cette distinction entre espèces domestiques et non domestiques est importante car elle détermine les conditions d'acquisition et d'élevage de ces animaux (arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques).**

#### LES SANCTIONS PÉNALES

Le fait de détenir des animaux non domestiques de façon illicite est qualifié de délit (article L415-3 du code de l'environnement) et passible de sanctions pénales (jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 150000 euros d'amende).

#### LES FORMALITÉS

##### Se renseigner est indispensable

Avant l'acquisition de certains NAC (espèces jugées potentiellement dangereuses ou espèces dont le commerce est très réglementé), **vous devrez obtenir un certificat de capacité prouvant vos compétences pour leur élevage.**

S'il n'est pas trop difficile de recréer un milieu propice à la vie à l'intérieur d'un aquarium, l'entretien et la survie en milieu confiné de certaines espèces exotiques terrestres sont délicats. Il faut être compétent pour assurer les meilleures conditions de vie à ce type d'animal et notamment maintenir l'équilibre de son milieu de vie (son biotope d'origine).

**Le certificat est à demander auprès de la Direction départementale de la protection des populations.** Cette dernière vous apportera tous les renseignements nécessaires (législation, obligation) avant d'acquérir votre animal, certaines espèces faisant l'objet d'un encadrement très strict (espèce protégée).

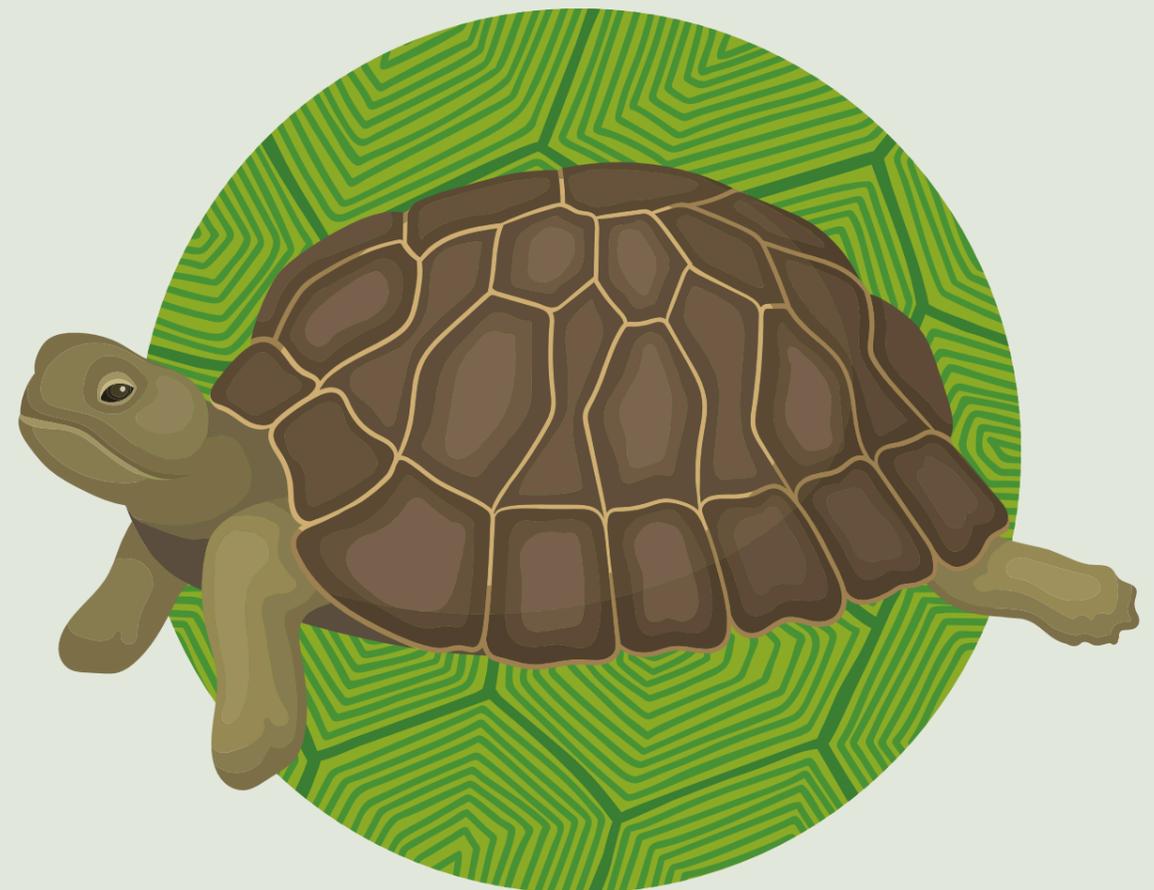
Avant tout achat dans un élevage, n'oubliez pas de demander au vendeur les papiers de l'animal prouvant son origine.

#### DES RISQUES CERTAINS POUR L'HOMME, À NE PAS NÉGLIGER

Les NAC peuvent transmettre des maladies à l'homme, il ne faut pas négliger ces risques (rage, tuberculose, salmonellose, par exemple).

Aussi, l'impact d'un abandon ou d'une évasion de certains types de NAC peut provoquer des perturbations écologiques graves (prédation, prolifération, maladies).

Par exemple, prélever une tortue d'Hermann dans la nature (Corse ou massif des Maures, où on la croise souvent) en plus d'être un acte interdit, peut vous transmettre une salmonellose. **Les risques sanitaires sont d'autant plus élevés que l'animal a été importé dans l'illégalité (ou faussement déclaré né en captivité) car vous n'avez aucune garantie concernant son état de santé.**



# 4

Le Naturoscope  
Sensibiliser à la  
richesse du milieu



## 4 Le Naturoscope

### • SENSIBILISER LES JEUNES GÉNÉRATIONS :

Le Naturoscope, situé sur l'île de Puteaux, est une structure dédiée à l'éducation à l'environnement. Il propose toute l'année divers événements sur les thématiques environnementales.

Un «Dimanche nature» par mois (dont 3 exceptionnellement au mois de décembre sur la thématique de Noël).

### • MÉDIATION SCOLAIRE-PÉRISCOLAIRE

- Plus de 200 ateliers à destination des scolaires
- Près de 450 animations soit 675 heures d'éducation à l'environnement



Affiches pour les expositions du Naturoscope réalisées par le service Communication

Présentation d'une exposition au Naturoscope

## Les oiseaux de Puteaux



Le merle



Le moineau



La mésange



Le rouge-gorge

## Les nichoirs et mangeoires

### Nichoirs et abris pour les amis des jardins

Afin de préserver la biodiversité de nos parcs et jardins le service des Espaces verts a installé divers abris pour nos amis des jardins. Au total 110 nichoirs ont été installés dans les parcs et jardins de la ville.



Différents types de nichoirs

## Les hôtels à insectes

### Hôtel à insectes

Coccinelles, vers de terre, perce-oreilles ou hérissons, certains insectes et petits animaux sont les grands alliés des jardiniers ! Des hôtels à insectes pour attirer tout ce petit monde et les accueillir au mieux ont été installés dans les parcs et jardins de la ville.



Hôtel à insectes

4 Les poissons de la Seine



La carpe



La tanche



Le silure



La truite

5

## La brigade cynophile

Les animaux  
au service de la sécurité



## 5 La brigade cynophile

### LES ANIMAUX AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ : LA BRIGADE CYNOPHILE

La brigade cynophile putéolienne forme une unité spécialisée dont les missions et les compétences sont complémentaires des autres agents de la police municipale.

À ce jour, 3 hommes et femmes et 3 chiens assurent une présence permanente dans la ville, pour protéger les habitants et lutter contre le sentiment d'insécurité et l'incivisme sur l'ensemble du territoire.



# 6 Les alliés du jardin



### LE LOMBRIC

Le lombric, ou ver de terre, est fort utile dans la biologie de notre sol. Son rôle est fondamental : il entretient les sols, les aère, y apporte des oligo-éléments, etc. Sa présence dans nos jardins est un signe de bonne santé !



### LA COCCINELLE

Encore appelée « bête à bon Dieu », la coccinelle est l'amie des jardiniers, les aidant à lutter contre les pucerons de la manière la plus écologique qui soit : en les dévorant ! Limiter les traitements chimiques et offrir le gîte et le couvert à ces sympathiques insectes sont les meilleurs moyens **pour attirer les coccinelles au jardin.**

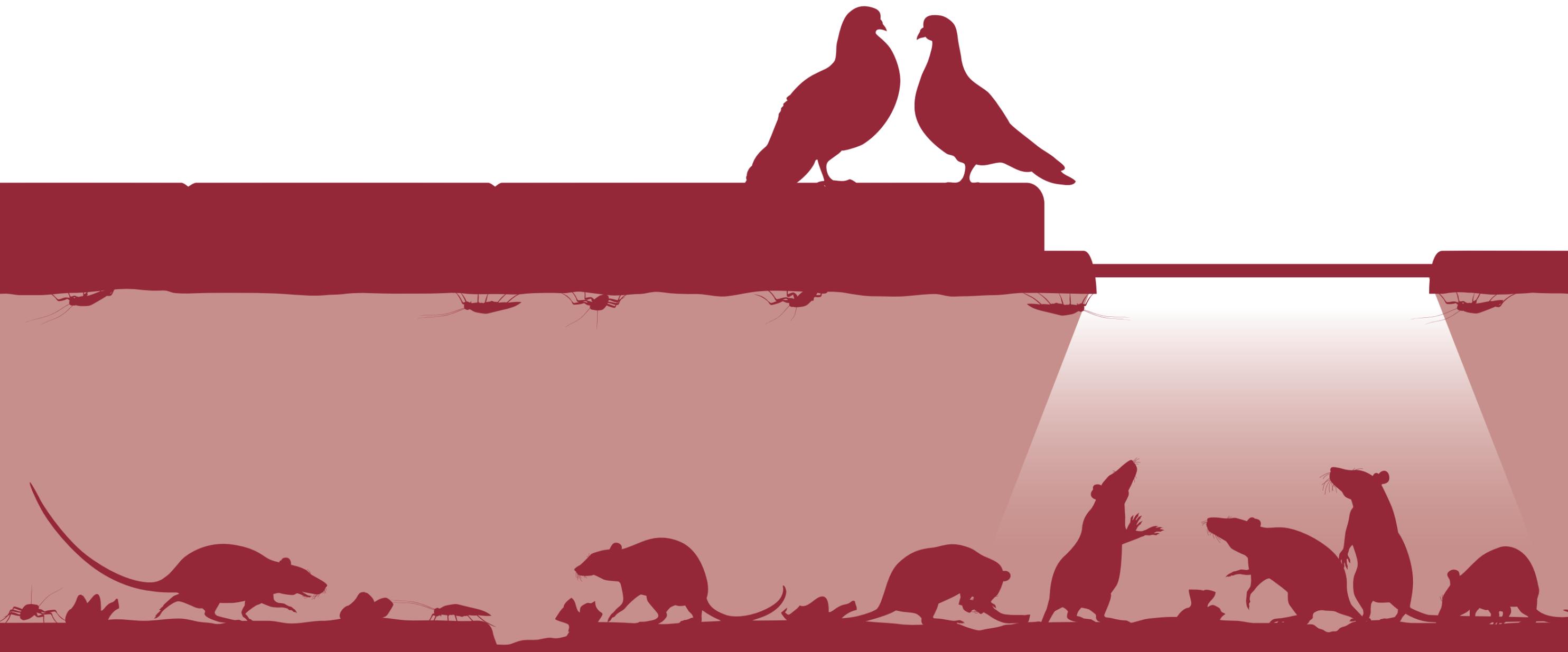
**La plus commune est la coccinelle à sept points.** Celle dont les larves sont les plus gourmandes en pucerons est la coccinelle à deux points. Pour peu qu'elles y trouvent des refuges appropriés, les coccinelles hibernent au jardin et sortent de leur léthargie dès les premiers rayons de soleil au printemps. Rapidement, elles se reproduisent et pondent des centaines d'œufs, de préférence à proximité d'une colonie de pucerons. Les œufs se transforment en larves qui dévorent les pucerons plus voracement encore que les coccinelles adultes : **une seule larve dévore 200 pucerons par jour !**

Pour favoriser l'installation durable de coccinelles – ou de tous autres insectes alliés du jardinier – au jardin ou au potager :

- Supprimez les traitements insecticides
- Préservez une flore naturelle riche, en laissant par exemple une bande de terrain en friche au fond de votre jardin : les coccinelles apprécient autant les orties que les carottes sauvages.
- Plantez deux grandes amies des coccinelles, véritables garde-manger qui se couvrent vite de pucerons : la capucine et la fève.
- Offrez aux coccinelles des abris pour l'hiver : de véritables hôtels, qui pourront également attirer d'autres insectes. En automne, attrapez quelques coccinelles et déposez-les dans vos abris, d'autres seront attirées et viendront s'y réfugier aussi.



# 7 Les animaux indésirables



## 7 Les animaux indésirables : les rongeurs

Repoussés par l'expansion urbaine, les animaux indésirables réinvestissent les centres-villes. Hormis le risque d'invasion de nuisibles, la proximité de certains animaux peut constituer une menace sur le plan sanitaire (épidémie de grippe aviaire par exemple) et des problèmes de sécurité.

### LES RONGEURS, VECTEURS DE NUISANCES ET DE DOMMAGES

Porteurs de maladies graves pour l'être humain (virus et bactéries), les rongeurs peuvent causer également des dommages structurels (risque d'incendie, dégradation isolation...) et écologiques (dégâts dans les vergers et jardins).

### Les rats, nuisibles prolifiques : qui sont-ils ?

Les deux espèces de rats les plus connues sur le territoire français sont le rat noir ou rat des greniers (*Rattus rattus*) et le rat brun ou surmulot (*Rattus norvegicus*). Ce qui attire les rats, c'est la nourriture, ce qui les fixe, ce sont les opportunités de nidification. Si ces deux ressources vitales sont importantes, leur nombre peut atteindre plusieurs centaines d'individus ou quelques centaines de mètres carrés.

Les rats noirs préfèrent nicher dans les parties supérieures des structures. En plein air, ils préfèrent les endroits élevés comme les arbres mais peuvent être trouvés dans des terriers ou autour de la structure selon la végétation. Ils sont essentiellement nocturnes. Le rat noir préfère les aliments d'origines végétales (fruits, légumes, céréales, graines, racines et les aliments pour animaux).

Les rats bruns sont de moins bons grimpeurs et nichent dans les parties basses des bâtiments, notamment dans le réseau de canalisation, d'où leur nom de rat d'égout. Le rat brun est comme le chat, omnivore à tendance carnivore. Il est le rongeur le plus familier aux hommes et celui qui vit le plus auprès de nous, profitant de notre nourriture pour assurer son développement. Il est par conséquent celui qui cause également le plus de nuisances. Il est nocturne mais peut chercher sa nourriture sur les trottoirs ou dans les décharges tôt le matin ou au crépuscule. En ville ces deux espèces se reproduisent beaucoup en moyenne 4 fois par an, avec des portées de 4 à 10 petits.



## Les animaux indésirables 7 Les rongeurs

### LES ACTIONS DE LA MAIRIE DE PUTEAUX : UNE LUTTE PERMANENTE

Tout au long de l'année, la Mairie de Puteaux fait effectuer, par une entreprise spécialisée, des campagnes de dératisation sur le domaine public, dans les bâtiments communaux.

Trois campagnes annuelles de dératisation, préventives et curatives sont réalisées dans l'ensemble du réseau d'assainissement communal et deux campagnes annuelles sur l'ensemble des bâtiments communaux.

La recrudescence de rats dans un secteur est souvent liée à des actes d'incivilité, comme des décharges sauvages.

Pour prévenir la présence de rats, il est important de préserver l'hygiène des parties communes des immeubles (caves, cours, jardins), de ne pas laisser de denrées alimentaires accessibles, de respecter les horaires de sortie des bacs pour la collecte des ordures ménagères, de boucher les trous, de renforcer les bas des portes, de grillager les soupiraux et de vérifier l'étanchéité du tout à l'égout.

### J'AI VU DES RATS DANS MON IMMEUBLE OU DANS MON QUARTIER, QUI DOIS-JE CONTACTER ?

Apercevoir un rat temps en temps est normal et sans risque sanitaire.

Par contre, en voir plusieurs, plusieurs jours d'affilé, indique un début d'infestation. Informez votre propriétaire et/ou votre gestionnaire pour prendre les mesures nécessaires à faire traiter les parties privées dans les meilleurs délais, sans concession.

Pour les parties publiques, informez la Mairie de Puteaux, en précisant l'adresse précise, l'heure où vous les avez vu et les circonstances (travaux, dépôt sauvage...).

### LA PRÉVENTION CITOYENNE POUR LUTTER AVEC LA MAIRIE CONTRE LES RONGEURS

Chaque propriétaire, locataire, bailleur, commerçant et syndic a des obligations et des devoirs d'interventions sur les parties privées des résidences, des habitations en extérieur et en intérieurs pour réguler la population de rongeurs.

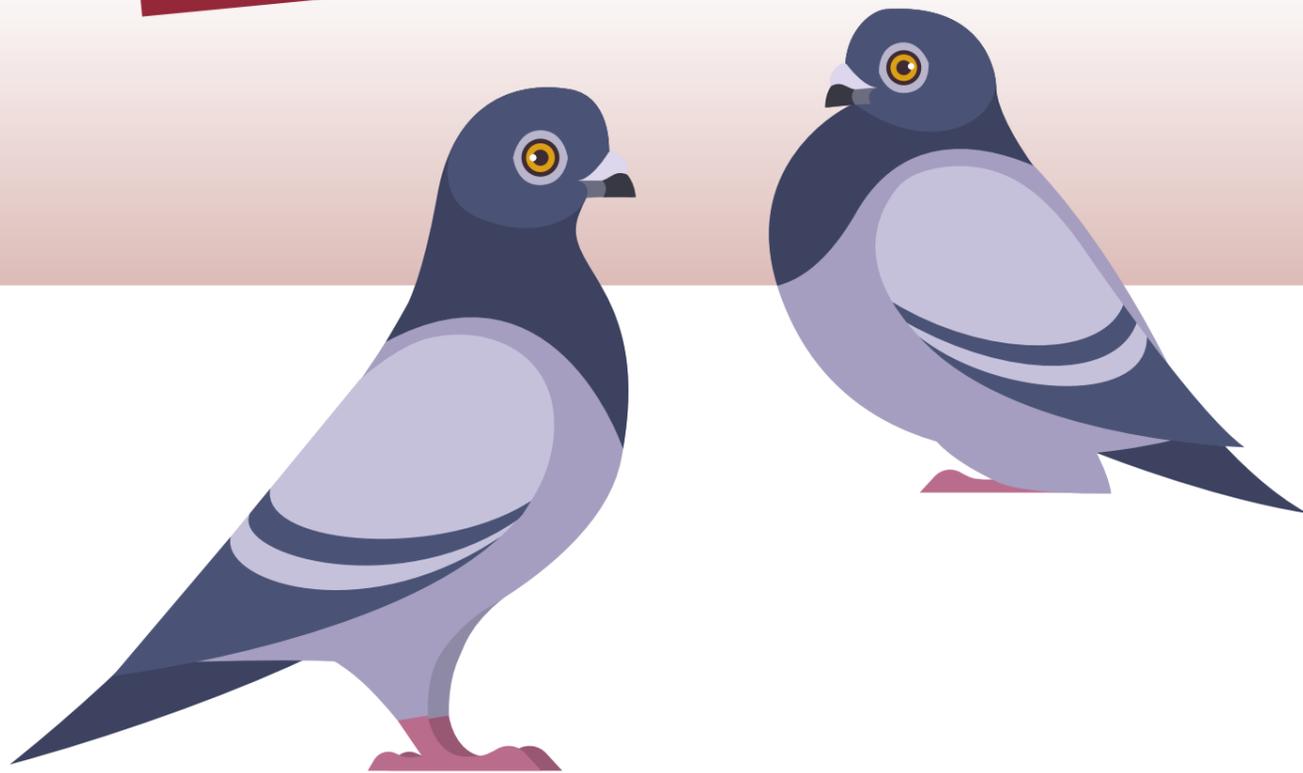
## 7 Les animaux indésirables : les pigeons

### LES PIGEONS, UNE RÉGULATION CONTRÔLÉE

À l'origine de dégradations des biens publics et privés par l'accumulation des fientes très corrosives ainsi que porteuses de maladies transmissibles à l'homme (salmonelles, levures, champignons...), les pigeons sont considérés comme une nuisance lorsqu'ils sont présents en forte concentration dans un endroit localisé.

Pour lutter contre la présence de pigeons sur les bâtiments, il est recommandé de mettre en place des dispositifs les empêchant de se percher et de se nicher (grillager les ouvertures, poser des filets...). Le nourrissage de pigeons constitue une infraction au Règlement sanitaire départemental.

La Ville dispose de 2 pigeonniers et organise (via un prestataire) des campagnes de capture de pigeons afin de les stériliser.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Certains pigeons furent de véritables héros notamment lors de la Première Guerre mondiale. Le plus célèbre d'entre eux est «Vaillant», matricule 787.15, qui reçut la bague de la Légion d'Honneur et sera même cité à l'ordre de la Nation.

## Les animaux indésirables 7 Les pigeons



**Deux règles doivent être absolument respectées afin de limiter leur nombre :**

**NE PAS LES NOURRIR :** cette pratique peut avoir des effets néfastes sur leur comportement et leur santé, et a généralement pour conséquence une concentration importante d'oiseaux qui peut nuire aux riverains. La nourriture donnée peut également attirer d'autres animaux, notamment les rats.

**RESPECTER LES HORAIRES DE SORTIE DES BACS POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS :** les sacs de déchets sortis trop tôt sont très souvent éventrés par les oiseaux qui éparpillent leur contenu dans la rue. Ces ordures attirent d'autres animaux (rats, cafards...) et contribuent à favoriser la prolifération d'espèces nuisibles en ville.

### LES CAFARDS ET LES BLATTES : VÉRITABLE FLÉAU URBAIN

Ce sont les mêmes insectes : la distinction entre ces dénominations relève plus de la linguistique que de l'entomologie. En France, quatre espèces sont introduites sur le territoire.

Cet insecte vit à proximité de l'homme et se nourrit de toutes sortes de choses, dont la colle des timbres et des vieux livres. Il aime les lieux chauds, humides ou secs à l'abri de la lumière et sort la nuit à la recherche d'eau et de nourriture ; bien qu'il n'est pas rare d'en apercevoir la journée en cas de forte infestation. Il s'installe partout dans le logement, sa morphologie lui permet de s'infiltrer n'importe où, jusque dans les circuits électriques pouvant créer des courts circuits.

Les blattes circulent entre nos différents lieux de vie (toilettes, poubelles, garde-manger, ...) et contaminent les aliments de leur salive et excréments pouvant créer des gastro-entérites, salmonellose asthme et autres maladies.

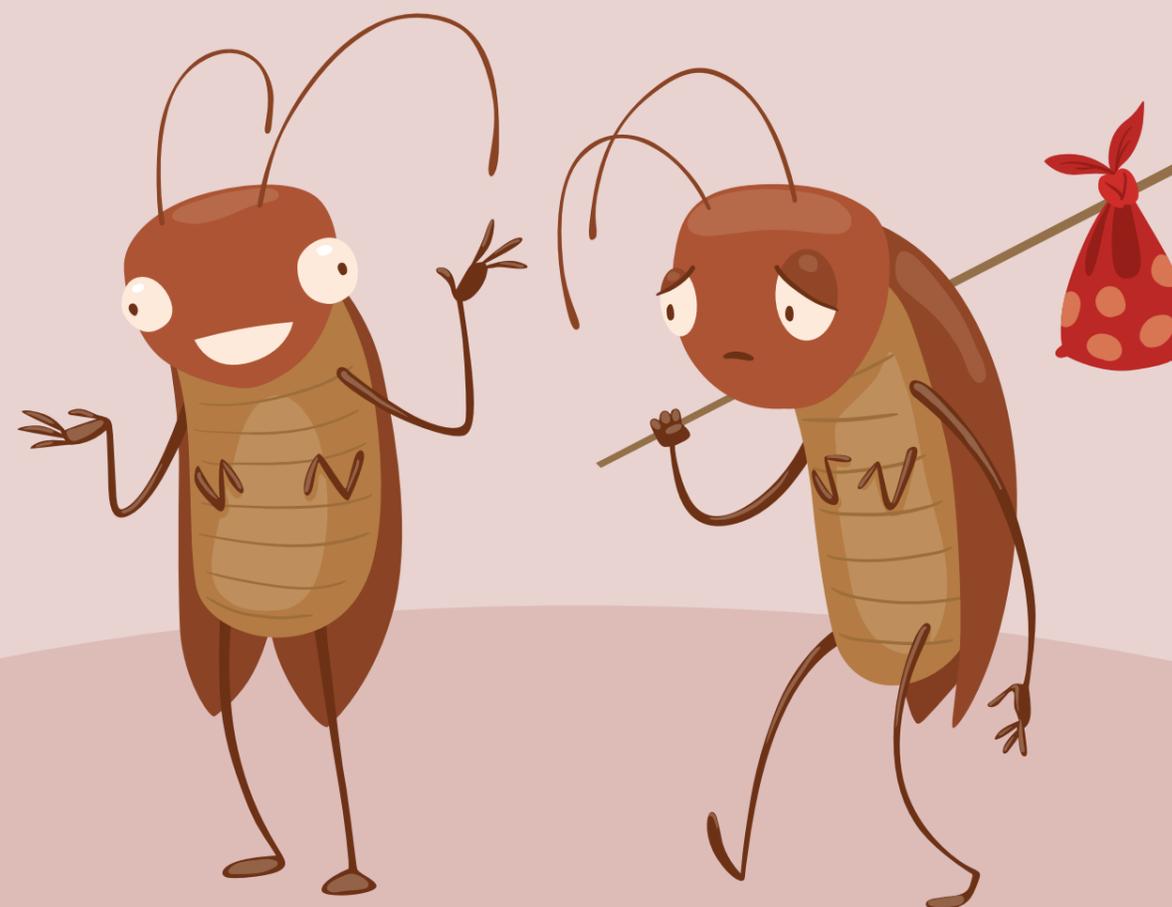
Les femelles transportent un grand nombre d'œufs (selon l'espèce de blatte) dans une oothèque, poche d'œufs, jusqu'à ce qu'ils soient prêts à éclore. L'oothèque est déposée dans une crevasse ou un lieu caché quelques jours avant maturité. Comme toutes les blattes, la poche d'œufs peut être déposée même lorsque la blatte est écrasée : les œufs peuvent être transportés sous la semelle d'une chaussure et être alors disséminés.

Il est donc préconisé de ne pas écraser les individus visibles. La meilleure méthode pour lutter contre cet insecte, pour s'en débarrasser est de s'adresser à une société de désinsectisation/ anti-cafards, qui saura réaliser un traitement efficace.

Il est rappelé que pour les logements collectifs, si un traitement curatif ou préventif n'est pas fait dans TOUT l'immeuble et chez TOUS les locataires, ce traitement ne servira pas à grand-chose, à moins que le vecteur du départ de l'infestation soit localisé et de très faible ampleur.

### LES ACTIONS DE LA MAIRIE DE PUTEAUX

Tous les ans, la Mairie fait effectuer par une entreprise spécialisée 2 campagnes de désinsectisation. Elles sont menées sur l'ensemble des bâtiments communaux.



## 7 Les frelons asiatiques et les moustiques tigres

### LES FRELONS ASIATIQUES : DE GRANDS PRÉDATEURS

Le frelon asiatique est un grand prédateur pour les abeilles, la pollinisation et la biodiversité et contre lequel il faut lutter. Le frelon asiatique est reconnaissable par la présence d'un seul segment jaune orangé contrairement au frelon européen qui a un abdomen rayé noir et jaune.

Il est très risqué et dangereux de vouloir détruire un nid de frelons soi-même. Il est indispensable de contacter un professionnel.

L'entreprise mandatée intervient dans les propriétés privées sous réserve de l'accord du propriétaire ou locataire : cet accord est indispensable pour effectuer l'intervention.

Vous pouvez également vous rapprocher de la Mairie de Puteaux qui réceptionne les signalements.



### LES MOUSTIQUES TIGRES : DES PIQÛRES DÉRANGEANTES

Le moustique tigre, *Aedes albopictus*, est un moustique nuisant agressif envers l'homme qui pique dans la journée, principalement à l'aube et au crépuscule, le plus souvent à l'extérieur.

Ses rayures noires et blanches, présentes sur le corps et sur les pattes, lui donnent un aspect contrasté et le distinguent des autres moustiques, comme le moustique urbain classique, *Culex pipiens*, entièrement brun-roux qui pique la nuit, à l'intérieur.

Le moustique tigre est présent depuis 2005 en France.

Il est un vecteur potentiel dans certaines conditions bien particulières de transmettre différents virus dont ceux de la dengue, du chikungunya et éventuellement du zika : il est donc important de limiter sa prolifération.

### LES ACTIONS DE LA VILLE DE PUTEAUX

La Mairie fait appel à des prestataires spécialisés pour intervenir sur le domaine public communal, dont l'objectif est l'élimination des larves de moustiques.

Chaque opération s'effectue à l'aide d'insecticides biologiques agréés respectueux de l'environnement, inoffensifs pour la santé et les autres insectes volants (abeilles, papillons, etc.).

À la suite d'une infestation dans un secteur défini, des opérations ponctuelles sont menées en urgence.

En cas de constatation de la présence de moustique tigre, une fiche est à remplir sur le site de l'Agence Régionale de la Santé.

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/index.php/moustique-tigre-en-ile-de-france>

### CONTRE LEUR PROLIFÉRATION : TOUS RESPONSABLES

Pour les propriétés privées, l'action des pouvoirs publics contre le moustique doit être relayée par des actions individuelles simples, mais primordiales. Les propriétaires et gestionnaires des copropriétés sont vivement incités à entretenir les biens et agir pour éviter une stagnation d'eau, susceptible de servir de gîte aux moustiques. Il convient à tous de retenir le concept suivant :

**« PAS D'EAU STAGNANTE = PAS DE MOUSTIQUES ».**

La maîtrise du développement de larves de moustiques consiste à mettre en œuvre des gestes simples et répétés à savoir :

- Éliminer les récipients contenant de l'eau stagnante comme les coupelles de pots de fleurs, les seaux, les vases, etc.
- Mettre à l'abri de la pluie et de l'arrosage aussi, les objets qui traînent dans les jardins, sur les terrasses et balcons et qui peuvent retenir de l'eau.
- Vider régulièrement les récipients ne pouvant pas être supprimés ou mis à l'abri.
- Entretenir les gouttières et recouvrir les puits de récupération d'eau avec des moustiquaires.

## La chenille processionnaire

Parasite au pouvoir extrêmement urticant, la chenille processionnaire est une conséquence directe du réchauffement climatique. Elle est un danger pour les hommes, les animaux et les arbres sur lesquels elle élit domicile. Originaires de l'Europe du Sud, ce parasite touche principalement le pin noir, une essence largement plantée au cours des années 1970.

Aujourd'hui, il n'existe plus sur le marché français de produits chimiques de traitement de la chenille processionnaire. On a désormais recours à des solutions écologiques calées sur le cycle biologique de l'insecte.

Deux méthodes ont d'ores et déjà été mises en oeuvre à Puteaux :

**L'échenillage** : qui consiste à faire une veille sur le patrimoine arboré et à prélever les nids détectés.

**Le piégeage à la descente** : tous les ans, les chenilles descendent de l'arbre en procession pour s'enterrer et se transformer en chrysalides puis en papillons au printemps. La solution consiste à placer une goulotte qui dirige les chenilles dans un sac rempli de terre dans lesquelles elles vont aller naturellement s'enterrer (pour devenir papillon) sans pouvoir en ressortir. Le sac est ensuite détruit. **150 écopièges de ce type ont été installés à Puteaux sur tous les sites sensibles.**

Par ailleurs, 60 nichoirs à mésanges friandes de chenilles processionnaires ont été installés l'été dernier dans les parcs et jardins de la Ville.



La chenille se nourrit de feuilles



Chenilles processionnaires du pin



Nid de chenilles processionnaires du pin

8

L'abeille  
reine  
pollinisatrice



## 8 L'abeille : reine pollinisatrice

La Ville fait une place d'honneur à la reine de l'apiculture sur l'Île de Puteaux et au cimetière nouveau qui offrent aux butineuses des espaces exempts de pesticides.

Une apicultrice du Naturoscope réalise toute l'année de la médiation culturelle auprès du public scolaire et des familles.

Le miel de Puteaux a été multi-médaille pour sa qualité gustative.



### LE MIEL DE PUTEAUX EN QUESTIONS



#### Saviez-vous que la Ville produisait son propre miel ?

Vous les avez peut-être vues se promener dans les jardins fleuris : les abeilles putéoliennes travaillent dur pour produire le miel de la Ville. Depuis 2006, plusieurs ruches produisent un miel local mille fleurs !



#### Où sont situées les ruches de Puteaux ?

Le rucher, créé en 2006, est situé sur l'Île de Puteaux. Il est composé de 25 ruches. Aujourd'hui, 4 nouvelles ruches ont été installées au cimetière nouveau. Les abeilles butinent sur un rayon entre 2 et 5 km autour de leur ruche.



#### À qui appartiennent-elles ?

Les ruches sont la propriété de la ville de Puteaux : elles sont gérées par une apicultrice de la ville et par un apiculteur extérieur.

#### Quand a lieu la récolte du miel ?



La récolte se déroule de mi-juillet à mi-août. Elle est de plus en plus productive, avec 137 kg de miel en 2016, 255 kg en 2017 et 390 kg en 2018. La récolte de 2018 a valu au miel de Puteaux la médaille de bronze des meilleurs miels d'Île-de-France.



#### Quel est le goût de notre miel ?

Le miel de Puteaux est un miel 1000 fleurs, liquide, qui peut cristalliser dans le temps. Sa robe est dorée, et il est composé principalement de marronnier, de tilleul (qui lui donne un petit goût mentholé) et d'un peu d'acacia.



#### Les essaims d'abeilles Putéoliens sont-ils menacés ?

Nous assurons un bon suivi de nos ruches. Nous avons subi une seule perte d'essaim cet hiver due à une entrée faible de la colonie au début de l'hivernage. Nos ruches subissent également les attaques du frelon asiatique. Pour lutter contre ce dernier, des pièges ont été installés près des ruches.

**Ce miel ultra-local, primé et au goût unique mentholé est vendu au Puteaux Point Info**





### J'AI PERDU MON CHIEN/CHAT, À QUI M'ADRESSER ?

Si votre animal est tatoué ou identifié, rendez-vous sur le site du ministère de l'Agriculture i-CAD, rubrique: «J'ai perdu mon animal» et suivez les instructions.



### J'AI TROUVÉ UN ANIMAL ERRANT, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Contactez la Police municipale de la Mairie de Puteaux.



### JE DOIS M'ABSENTER, QUELLES SONT LES SOLUTIONS DE GARDE POUR MON ANIMAL ?

Vous pouvez mettre en pension votre animal dans un refuge. Rapprochez-vous de votre vétérinaire ou d'associations animales qui sauront vous orienter dans un choix de garde dédié.



### MON ANIMAL EST DÉCÉDÉ, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Pour des raisons d'hygiène, il y a une réglementation à respecter. Il est strictement interdit, sous peine de sanction, de jeter son animal mort dans une poubelle, sur la voie publique, dans un cours d'eau, ou de l'enterrer n'importe où. Il existe différentes solutions. Votre vétérinaire saura vous renseigner.



### J'AI VU DES RATS DANS MON IMMEUBLE OU DANS MON QUARTIER, QUI DOIS-JE CONTACTER ?

Informez votre propriétaire et/ou votre gestionnaire pour prendre les mesures nécessaires à faire traiter les parties privées dans les meilleurs délais, sans concession.

Pour les parties publiques, informez la Mairie de Puteaux.



### J'AI VU DES BLATTES DANS LES PARTIES COMMUNES DE MON IMMEUBLE, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Informez votre gestionnaire afin qu'il prenne les mesures nécessaires pour faire traiter tout l'immeuble et qu'il rappelle à tous les copropriétaires de faire traiter leur logement.



### UN ESSAIM D'ABEILLES S'EST NICHÉ SUR LE TOIT DE MA RÉSIDENCE, QUI DOIS-JE CONTACTER ?

Les abeilles jouent un rôle primordial pour la pollinisation. Contactez un apiculteur ou le Naturoscope qui viendra récupérer l'essaim.



### UN NID DE FRELON EST PRÉSENT DANS LE JARDIN DE MA COPROPRIÉTÉ, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Ne détruisez pas le nid par vous-même, cette opération est très risquée et dangereuse. Contactez une entreprise spécialisée.

## Sos Pets & Co : votre appli animaux à Puteaux

Cette application gratuite permet de gérer les urgences médicales et le quotidien de vos animaux ! Géolocalisé, vous pouvez retrouver tous les services, infrastructures, commerces et les règles de droit en vigueur à Puteaux.  
**Disponible sur Apple store et Google play**



**Vous avez perdu un animal ?  
Vous en avez trouvé un ?**

Qu'il s'agisse d'un **CHIEN**, d'un **CHAT** ou d'un **FURET**, Filalapat est l'application qui vous permet de retrouver votre animal ou le propriétaire de l'animal égaré.

**J'AI PERDU MON ANIMAL**

- 1 Sélectionnez\* votre animal
- 2 Déclarez votre animal perdu et alertez tout le réseau I-CAD
- 3 Contactez le trouveur
- 4 Publiez votre Filalannonce et diffusez-la autour de vous

**J'AI TROUVÉ UN ANIMAL**

- 2 Sélectionnez l'espèce animale
- 3 Entrez son numéro d'identification puce ou tatouage
- 4 Contactez\*\* le propriétaire de l'animal égaré

Filalapat est la 1<sup>ère</sup> application officielle des animaux perdus / trouvés rattachée au Fichier National I-CAD, unique base de données regroupant l'ensemble des identifications des chiens, chats et furets en France. Ce fichier est entièrement sécurisé et consulté par tous les professionnels de la filière : vétérinaires, fourrière, associations animales etc.

\* l'enregistrement préalable de chaque animal se fait à l'aide de son numéro de puce ou tatouage et du mot de passe associé inscrits sur sa carte d'identification. Attention, le mot de passe n'est pas mentionné sur les anciennes cartes d'identification, contactez I-CAD à contact@i-cad.fr pour le demander.  
\*\* Il est possible de contacter le détenteur si ce dernier a accepté de communiquer ses coordonnées.

## 11 Contacts utiles

### **Naturoscope / développement durable**

Allée Georges Hassoux, Île de Puteaux  
naturoscope@mairie-puteaux.fr  
01 46 92 75 40

.....

### **Police municipale**

3 rue Chantecoq - 92800 Puteaux  
01 46 92 93 50

.....

### **Service Communal d'hygiène de santé et de sécurité**

5 rue Volta - 92800 Puteaux  
01 46 92 95 61  
hygiene@mairie-puteaux.fr

.....

### **Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) Centre Administratif Départemental**

167 – 177 Avenue Joliot Curie  
92013 Nanterre Cedex  
ddpp@hauts-de-seine.gouv.fr  
01 40 97 46 00

### **Clinique vétérinaire Cartault**

2 rue Bernard Palissy - 92800 Puteaux  
01 47 76 03 62

.....

### **Cabinet vétérinaire - Docteur Jourdan**

32 rue Godefroy - 92800 Puteaux  
01 47 73 06 56

.....

### **Sos vétérinaire - Veto a dom**

www.vetoa.com  
01 47 46 09 09

.....

### **Les associations de protection de la cause animale**

#### **CNPA**

10 place Léon Blum - 75011 Paris  
01 43 79 03 03

#### **Fondation Brigitte Bardot**

28 rue vineuse - 75016 Paris  
01 45 05 14 60  
www.fondationbrigittebardot.fr

*« On évalue la grandeur d'une nation  
et son progrès moral à la façon dont  
elle traite les animaux »*

*Mahatma Gandhi*